

Dimanche 5 février 2023

5^{ème} dimanche du temps ordinaire

n°1151

Nous fêterons dimanche prochain le dimanche de la Santé !

Le dimanche de la santé a été créé, au début des années 90, pour mettre en lumière les soignants de tous horizons dans les communautés paroissiales. Située après la journée mondiale des malades, instituée par Saint Jean-Paul II le 11 février en 1992, la vocation de ce dimanche est vraiment de **rendre visible dans les communautés chrétiennes, les soignants, les aidants, les visiteurs de malades, les équipes d'aumônerie, les blouses roses et autres associations...** tous ceux qui œuvrent (parfois dans l'ombre) et qui sont tellement importants, tellement essentiels **pour la prise en charge des personnes malades, âgées, handicapées.**

L'intention de prière du pape François pour ce mois de février est à destination des paroisses. Il le dit lui-même : *« Les paroisses doivent être des communautés proches, centrées sur les personnes et où l'on peut trouver le don des sacrements. Elles doivent redevenir des écoles de service et de générosité ».*

Il est important que notre communauté paroissiale se sente concernée par tous ceux qui ne viennent plus vivre les sacrements, étant donné leur état de santé. L'évangile nous rappelle que l'accompagnement des personnes souffrantes est une priorité évangélique. Porter la communion est un beau geste qui montre la sollicitude de ceux qui sont envoyés en mission et bénis à la fin des messes pour aller porter le pain de vie à leurs frères.

C'est pour cette raison que chacun de vous sera sollicité dimanche prochain pour proposer les coordonnées d'une personne que vous connaissez et qui ne vient plus dans notre paroisse. Le Service Évangélique des Malades répondra alors à votre signalement pour la visiter.

Pierre, diacre.

Dimanche 5 février : Quête pour l'université catholique de l'Ouest

NOTRE PAROISSE cette semaine

DIMANCHE FRATERNEL

A l'initiative de la Paroisse Brest-Centre Saint-Louis



Comment allez-vous depuis le dernier dimanche fraternel ?

Pour un moment de rencontre et de prière...

Ouvert à tous !

37 bis, rue Victor Hugo à Brest
(à côté de l'église Saint Michel)

A partir de 15h

LES DIMANCHES 5 FÉVRIER, 5 MARS, 16 AVRIL ET 4 JUIN



**Soirée
miséricorde**

JEUDI 9 FÉVRIER A 20H30
EGLISE SAINT LOUIS
CHAPELLE SAINT JEAN PAUL II

Carnet paroissial : nous confions à vos prières Jérôme CROIZAT-VIALLET dont les obsèques religieuses ont été célébrées dans notre paroisse.

NOTRE PAROISSE les prochaines semaines



Dimanche de la santé

Onction des malades - dimanche 12 février à la messe de 10h30 à St Louis.

Le sacrement des malades est donné aux personnes qui en font la demande et qui s'y seront préparées.
Merci de vous signaler auprès de la paroisse Saint-Louis avant le lundi 6 février : 51 rue Jean Macé - 02 98 44 14 08

Conférence de carême

« Vénérable Professeur Lejeune :

Un serviteur pour la Vie »

VENREDI 3 MARS A 20H30



projection du film :

« Au plus petit d'entre les miens »

Soirée débat avec Erwan le Méné (petit-fils du Professeur Lejeune)

Salle Saint Louis - 53 rue Jean Macé à Brest - entrée libre.

MISSION SAINT LUC <https://www.missionstluc.fr/>

Mercredi 8 février : Messe des étudiants à 19h, et soirée de l'aumônerie des étudiants.

Jedi 9 février :

-Pique-nique des collégiens et des lycéens à partir de 11h30.

-Repas partagé des étudiants et jeunes pros avec les amis de la rue à 19h30.

Vendredi 10 février : Ciné-débat à 19h : pizzas fournies. Apporter un dessert et 4€.

DIOCESE <https://www.diocese-quimper.fr/>

*Assemblée de prière pour les malades et tous
ceux qui souffrent.*

Jedi 9 février de 18h30 à 20h

Eglise de Kérinou, place de Kérinou, Brest



Messes dominicales

SAMEDI

à St Luc Messe anticipée à 18h.

DIMANCHE

à St Michel : Messe à 9h.

à St Louis : Messes à 10h30 et 18h30.

à St Michel : Messe à 10h45 (missel St Jean XXI)

Messes en semaine

- ❖ A St Louis : lundi à 18h30, du mardi au vendredi à 9h et 18h30. Samedi à 9h.
- ❖ A St Michel (missel St Jean XXIII) mardi-jeudi 9h, mercredi 7h, vendredi 19h, samedi 11h

Confessions

- ❖ A St Louis: du lundi au vendredi 17h30-18h15. 1^{er} samedi du mois 9h30-10h45
- ❖ A St Michel : avant ou après les messes. 2^e, 3^e et 4^e Samedi 9h30 – 10h45.

Chapelet : A St Louis, du lundi au vendredi à 18h. À St Michel mercredi à 9h.

Mercredi des cendres

22 février 2023



Messes à St Louis

à 6h30 – 10h30 – 19h30

**Tous les vendredis de carême
à St Louis : Chemin de croix à 12h15**



**L'Adoration a lieu tous les jours
à la chapelle du Saint Sacrement de Saint Louis
adoperpbrest@gmail.com**

**L'adoration perpétuelle s'interrompt du vendredi 10 février après la messe de 18h30 au
lundi 27 février à 9h. Adoration toujours possible devant le tabernacle !**

ACCUEIL PAROISSIAL BREST CENTRE SAINT LOUIS

51 rue Jean Macé 02 98 44 14 08 paroisse-brest-centre@wanadoo.fr

Accueil ouvert du mardi au vendredi : 10h à 12h et 15h30 à 17h30.

Le samedi de 10h à 12h. ouvert le matin durant les vacances scolaires

<https://www.facebook.com/paroissebrestcentre>

<https://www.diocese-quimper.fr/.../la-paroisse-brest.../>